

taillées, et d'où on a tiré en général tous les matériaux qui ont servi à des édifices antiques, est un calcaire dur tiré des rochers environnants.

Dans notre planche III, nous donnons en A un piédestal ou cippe qui est aujourd'hui placé près du porche de l'église, dans le cimetière, et qui n'a pas de traces d'inscriptions, en B des bases de colonnes placées aussi près du porche, une pierre C (1) contenant un fragment d'inscription, qui a été retaillée pour servir de couverture à l'un des contreforts du chœur de l'église, et un fragment de moulure, D, placé dans la propriété Dor, autrefois château de Rougemont, en face de l'église, dont l'ancienne destination est difficile à établir.

Ce château, très-dégradé, contient encore une colonne antique polie ; trois autres colonnes du même diamètre, également polies, ont été vendues à un habitant d'Artemare et on peut les voir dans l'hôtel restaurant du sieur Buffet. L'abbé de Veyle, qui, dans un ouvrage resté manuscrit, a traité des antiquités du Bugey, prétend qu'il a vu douze colonnes dans cette maison, avec leurs chapiteaux et leurs bases et que ces dernières avaient aux angles des têtes de bœuf sculptées.

Nous croyons que de Veyle n'en a pas vu autant et que les têtes de bœuf sculptées aux bases n'ont jamais existé que dans son imagination, car la base, encore existante, n'en porte pas trace, mais le château de Rougemont a beaucoup souffert, plusieurs corps de logis ont disparu et ce qui reste n'est pas entretenu d'une manière suffisante ; il se peut donc que les antiquités que les anciens propriétaires avaient recueillies ou bien utilisées au profit de leurs constructions aient d'autant plus vite disparu, que les

(1) Même observation que pour la note qui précède.